



La Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice – Union européenne

Communiqué de Presse

Le lancement du projet pour la mise en œuvre d'un 'Accelerated Technology Transfer Platform' à la MCCI.

Une collaboration Union européenne - MCCI

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice et la Délégation de l'Union européenne à Maurice, ont, ce lundi 22 Octobre 2018, lancé le projet 'Accelerated Technology Transfer Platform'. Ce projet a pour but d'améliorer la connaissance et la compétence en droits de propriété intellectuelle et de mettre en œuvre une plateforme de transfert de technologie accélérée. Cette plateforme permettra à des compagnies mauriciennes et européennes de signer des accords pour le transfert des technologies. Le projet comprend aussi la création d'un centre d'assistance dans le domaine de la Propriété Intellectuelle qui dispensera des conseils et apportera un soutien technique aux entreprises dans le domaine de l'innovation et de la propriété intellectuelle, y compris la protection et la commercialisation des actifs de propriété intellectuelle. Le projet est entièrement financé par l'Union européenne et s'inscrit dans le cadre de la Vision 2030 du gouvernement mauricien de faire de Maurice un pays à haut revenu, et ayant une économie stimulée par l'innovation.

Le Président de la MCCI, M. Marday Venkatasamy, C.S.K et Son Excellence Madame Marjaana Sall, Ambassadeur de l'Union européenne auprès de la République de Maurice ont conjointement lancé ce projet, en présence de Son Excellence, M. Emmanuel Cohet, Ambassadeur de France en République de Maurice.

Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice, M. Marday Venkatasamy, C.S.K a souligné :-

« La MCCI a été, tout au long de son existence, à la pointe de l'innovation et du transfert de technologie pour faire avancer le développement économique du pays. Nous sommes fermement convaincus que la R&D et l'innovation est un facteur incontournable pour le développement économique compétitif de Maurice, avec un fort effet d'entraînement sur tous les secteurs de l'activité économique. Ce projet permettra à la MCCI de fournir des conseils et une expertise technique dans le domaine des droits de propriété intellectuelle et des transferts de technologie à ses membres et à la communauté des affaires. Elle permettra également aux entreprises d'avoir accès aux technologies européennes à travers cette nouvelle plateforme. Le projet donnera en outre aux professionnels une capacité essentielle dans la rédaction de demandes de brevet et d'accords de propriété intellectuelle. La MCCI croit fermement que ce projet est un élément essentiel pour faire de Maurice une économie à revenus élevés et axée sur l'innovation et nous permettra de nous positionner comme une référence dans l'horizon de la propriété industrielle et du transfert de technologie de l'océan Indien, à travers un certain nombre de liens de partenariat stratégique avec des organisations de promotion d'innovation basés en Europe.

Nous voudrions exprimer notre plus grande gratitude à l'Union européenne pour son soutien et son engagement en faveur de cette initiative et la confiance placée dans notre institution »

L'Ambassadeur de l'Union européenne auprès de la République de Maurice, S.E Madame Marjaana SALL, a souligné:-

« La plateforme de transfert de technologie accélérée servira de porte d'entrée non seulement pour que les entrepreneurs mauriciens puissent avoir accès aux marchés de la technologie en Europe, mais aussi pour que des entreprises mauriciennes puissent commercialiser leurs propres actifs de propriété intellectuelle. Ce projet que nous lançons avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice n'est pas la seule initiative de l'Union européenne pour contribuer au développement économique du pays. En effet, nous travaillons aussi avec le Gouvernement et toutes les parties prenantes pour améliorer le climat des affaires et des investissements à Maurice au titre du projet d'appui à la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique que Maurice et l'Union européenne ont signé en 2009. Un exemple concret de cet accord de partenariat est la mise en œuvre du projet de *National Electronic Licensing System* qui a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la facilité à conduire des affaires dans le pays. »

Cette collaboration MCCI – Union Européenne se poursuivra jusqu'en 2019.

A propos de l'Union européenne:

L'Union européenne est une union politique et économique unique au monde entre 28 pays. Aujourd'hui, l'UE compte une population totale de plus de 500 millions d'habitants. Au sein du marché unique de l'UE, les personnes, les biens, les services et les capitaux peuvent circuler aussi librement qu'à l'intérieur d'un même pays. Depuis l'adoption en 2009 du Traité de Lisbonne, l'UE dispose d'un Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères, Mme Federica Mogherini, et d'un nouveau service diplomatique européen, qui, avec 139 délégations et bureaux, est l'un des plus vastes au monde.